

Les Cahiers Anne Hébert

L'acquisition d'archives privées à l'Université de Sherbrooke : les fonds Louise Dupré et Hélène Monette

Julie Fecteau

Numéro 16, 2019

Archives et écritures de femmes : Louise Dupré et Hélène Monette

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1110929ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1110929ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Centre Anne-Hébert

ISSN

1488-1276 (imprimé)

2292-8235 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Fecteau, J. (2019). L'acquisition d'archives privées à l'Université de Sherbrooke : les fonds Louise Dupré et Hélène Monette. *Les Cahiers Anne Hébert*, (16), 8–15. <https://doi.org/10.7202/1110929ar>

Résumé de l'article

En matière d'acquisition de fonds d'archives privées, le principal objectif de l'Université de Sherbrooke est de soutenir les activités d'enseignement et les travaux de recherche des membres du corps professoral et des étudiants et étudiantes. Les archives d'Hélène Monette et de Louise Dupré, par leur originalité et leur caractère unique, se révèlent d'un grand intérêt pour qui s'intéresse à la littérature et à la valorisation de l'écriture des femmes au Québec.

© Julie Fecteau, 2019



Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

érudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

L'acquisition d'archives privées à l'Université de Sherbrooke : les fonds Louise Dupré et Hélène Monette

JULIE FECTEAU

ARCHIVISTE, UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE

Résumé : En matière d'acquisition de fonds d'archives privées, le principal objectif de l'Université de Sherbrooke est de soutenir les activités d'enseignement et les travaux de recherche des membres du corps professoral et des étudiants et étudiantes. Les archives d'Hélène Monette et de Louise Dupré, par leur originalité et leur caractère unique, se révèlent d'un grand intérêt pour qui s'intéresse à la littérature et à la valorisation de l'écriture des femmes au Québec.

Mots-clés : Acquisition d'archives, Archives privées, Fonds Hélène Monette, Fonds Louise Dupré, Écriture des femmes au Québec.

L'année 2016 a été faste en matière d'acquisition d'archives littéraires à l'Université de Sherbrooke. L'institution s'est vu offrir deux fonds d'archives d'auteures reconnues, Louise Dupré et Hélène Monette, et une collection d'archives, la Collection Dumont-Hudon venue compléter les archives relatives à Anne Hébert, déjà conservées par l'université.

Tous les archivistes connaissent bien la définition du mot « archives », telle qu'elle apparaît dans le texte de la *Loi sur les archives* : « l'ensemble des documents, quelle que soit leur date ou leur nature, produits ou reçus par une personne ou un organisme pour ses besoins ou l'exercice de ses activités et conservés pour leur valeur d'information générale » (Gouvernement du Québec : chapitre A-21.1). À cette définition un peu aride, ajoutons que les archives, en vertu de leur caractère organique, sont un véritable reflet des activités de ceux qui les ont créées. C'est particulièrement le cas pour les auteures Louise Dupré et Hélène Monette dont nous traiterons plus loin.

La *Déclaration québécoise sur les archives* (2006), tout en reconnaissant l'originalité des archives, leur diversité et leur caractère essentiel « pour la constitution de la mémoire individuelle et collective, la compréhension du passé, la documentation du présent et la préparation de l'avenir » (Baillargeon et Chouinard, 2015 : 93), insiste sur notre responsabilité collective dans leur valorisation, leur conservation et leur accessibilité. Cette responsabilité doit être partagée par les archivistes, les propriétaires ou les détenteurs d'archives, les citoyens, les décideurs publics et les institutions.

L'acquisition d'archives privées dans le milieu universitaire

Au sein du milieu universitaire québécois, le soutien aux activités d'enseignement et de recherche a depuis longtemps constitué l'objectif principal pour acquérir et conserver des archives privées :

Pas de renouvellement des connaissances sans recherche fondamentale ou pratique et pas d'enseignement de qualité sans renouvellement des connaissances. C'est donc ici que doit se situer le rôle le plus important des archives privées : soutenir l'accroissement des connaissances par l'apport de documents uniques, authentiques, intègres et intelligibles. (Baillargeon, 2006-2007 : 83)

La plupart des institutions universitaires québécoises sont confrontées à des contraintes budgétaires et d'espaces expliquant qu'en matière d'acquisition d'archives privées elles ne sollicitent pas systématiquement et de manière active des créateurs ou des détenteurs d'archives. Cependant, il est probable que ces institutions aient malgré tout continué d'identifier les fonds d'archives de créateurs exceptionnels, de personnes représentatives d'un milieu ou d'un domaine d'activité, et leurs propriétaires, puisque les dons d'archives privées se sont poursuivis. Heureusement, pour la constitution d'un riche corpus de fonds d'archives privées, ces acquisitions ont un effet multiplicateur :

[P]lus il y a de fonds d'une discipline, plus il y a de chercheurs et plus les universités en acquièrent. Cet effet d'entraînement montre que le développement d'une politique d'acquisition bien centrée sur les besoins de la clientèle et des forces déjà présentes dans l'institution permet de maximiser les énergies investies dans la gestion des archives non institutionnelles. (Baillargeon, 2006-2007 : 102)

Cet effet multiplicateur peut être constaté à l'Université de Sherbrooke où, à titre d'exemple, près de 50 % des fonds d'archives d'origine privée se trouvent dans les domaines éditorial et littéraire.

Le processus d'acquisition d'archives privées à l'Université de Sherbrooke

Dès sa création en 1991, le Bureau des archives de l'Université de Sherbrooke, ainsi qu'on l'appelait à l'époque, se voit confier un mandat à double volet : d'abord gérer et conserver les archives et les documents administratifs institutionnels, puis acquérir et mettre en valeur des fonds d'archives privées.

Le concept d'archives privées englobe ici autant les archives de personnes n'ayant aucun lien direct avec l'université que les archives quasi institutionnelles, provenant d'une personne physique ou morale ayant œuvré à l'université ou dont les activités sont reliées à la vie universitaire, tels les fonds d'archives de syndicats de membres du personnel, d'associations étudiantes ou de membres du corps professoral.

En 1999, l'Université de Sherbrooke se dote d'une véritable directive en matière d'acquisition de fonds et de collections d'archives ; celle-ci sera amendée en 2013. La *Directive relative à l'acquisition de fonds et de collections d'archives privées* encadre le processus de don et les étapes qui le jalonnent et permet de distinguer les notions d'archives privées associées ou quasi institutionnelles des autres types d'archives privées. Elle précise les orientations, les fonds et les collections d'archives privées devant prioritairement répondre aux besoins en matière d'enseignement et de re»-

cherche et qui, dans certains cas, sont utiles pour compléter des fonds et des collections déjà acquis. Finalement, une des clauses essentielles de la directive prévoit que l'acquisition de tels fonds ou collections soit formellement appuyée par des membres du corps professoral et par la direction de la faculté concernée.

Un travail de collaboration : la contribution des professeures et professeurs

Acquérir des archives implique la participation de plusieurs intervenants : les créateurs d'archives, les donateurs, les membres de la direction du Service des bibliothèques et archives et le personnel du secteur Gestion des documents administratifs et archives, les membres du comité de direction de l'université (qui font office de comité d'acquisition) et, dans certains cas, des évaluateurs externes agréés. Un des maillons essentiels de cette chaîne de collaborateurs est constitué de membres du corps professoral de l'université.

Dans de nombreux cas, l'offre ou le signalement de l'opportunité d'une acquisition d'archives privées provient de professeures ou professeurs. Grâce à l'expertise de ces derniers, à leur travail assidu en recherche et à la relation de confiance établie avec des donateurs potentiels, plusieurs fonds d'archives prestigieux, tels les archives d'Anne Hébert et les fonds Louise Dupré et Hélène Monette, ont pu être acquis par l'Université de Sherbrooke.

Les archives de Louise Dupré

L'auteure Louise Dupré signe la convention de don de son fonds d'archives à l'Université de Sherbrooke en 2016. Ce don se concrétise en 2017 par deux versements distincts de documents, d'autres versements sont attendus en 2019 et viendront compléter le fonds. Louise Dupré, désireuse de participer concrètement à la mise en forme de ses archives, participe à une rencontre de travail avec l'archiviste où elle échange avec elle sur la meilleure manière d'organiser, de regrouper et de bien identifier ses manuscrits et autres documents. Pour une archiviste, cette collaboration privilégiée avec la créatrice des archives représente une situation idéale et facilite grandement l'organisation et la description à venir.

Louise Dupré, professeure associée au Département d'études littéraires de l'UQAM, est née à Sherbrooke en 1949. Elle étudie d'abord à l'Université de Sherbrooke, puis à l'Université de Montréal où elle obtient en 1987 un doctorat en études françaises. Les textes de cette poète, romancière, dramaturge, nouvelliste et essayiste sont traduits en plusieurs langues. Elle reçoit de nombreux prix et distinctions pour son œuvre

et fait paraître articles, textes de fiction et essais dans des revues et publications au Québec, au Canada et à l'étranger. Elle collabore à des événements littéraires et universitaires et en organise.

Les documents déposés à ce jour représentent une étendue linéaire de 70 cm et se situent dans la période des années 1990 à 2014. Ce fonds d'archives est actuellement constitué de versions manuscrites et dactylographiées, dont plusieurs sont annotées, des œuvres *Tout près* (poésie), *Les mots secrets* (poésie), *Tout comme elle* (théâtre), *Plus haut que les flammes* (poésie), *La Voie lactée* (roman), *L'été funambule* (nouvelles) et de nouvelles parues en revues : « La vie humble », « À partir d'une photo », « La montagne », « Peut-être », « L'hiver », « Le colloque », « L'année nouvelle », « Un dimanche de juin » et « La traduction ». On y trouve aussi des nouvelles non retenues pour publication, le texte d'un entretien entre l'auteure et metteuse en scène Brigitte Haentjens et Louise Dupré sur son œuvre et la production de la pièce *Tout comme elle* et, dans certains dossiers, des notes et feuilles volantes, des versions annotées ou commentées par l'éditeur ou l'éditrice et des épreuves.

L'acquisition des archives de Louise Dupré représente, entre autres avantages, un atout important dans la poursuite de travaux de recherche et l'émergence de nouveaux projets en lien avec l'étude et la promotion de l'écriture au féminin. Comme le mentionnait la professeure Nathalie Watteyne dans sa lettre d'appui à cette acquisition, datée du 28 mai 2016 :

Les étudiantes et étudiants de l'Université de Sherbrooke, les spécialistes de l'œuvre, ainsi que les chercheuses et chercheurs qui fréquentent le Centre [Anne-Hébert], seront heureux de pouvoir faire des recherches dans les archives de cette importante ambassadrice de nos lettres. Enfin, par-delà les projets de recherche en chantier et à venir, l'acquisition de ces archives permettra à l'Université de Sherbrooke d'aller plus loin dans sa mission : devenir un lieu incontournable d'étude des manuscrits d'écrivaines, après ceux d'Anne Hébert.

Les archives d'Hélène Monette

L'acquisition des archives d'Hélène Monette s'est faite dans un tout autre contexte que celle du fonds Louise Dupré, comme l'évoquait la professeure Patricia Godbout dans une lettre datée du 16 octobre 2016 :

En juin 2015, quelques jours avant son décès, Hélène Monette s'est mise en contact avec ma collègue Nathalie Watteyne, alors directrice du Centre Anne-Hébert, pour exprimer le désir de faire don de ses archives [...]. En dépit de circonstances très difficiles dans lesquelles elle était faite, cette nouvelle a été accueillie très chaleureusement par la directrice du Centre,

d'autant que l'œuvre importante d'Hélène Monette s'inscrit tout à fait dans l'un des axes de recherche [...] qui est de documenter et de valoriser l'écriture des femmes au Québec.

Lili Monette-Crêpô, afin de donner suite aux dernières volontés de sa mère, fait don de ses archives littéraires en plusieurs versements en 2016 et 2017. Le fonds, représentant plus de quatre mètres linéaires de documents, témoigne de ses activités littéraires, quoique pas uniquement, des années 1970 à 2015. Ces archives sont constituées de manuscrits et de textes dactylographiés et publiés de ses œuvres (poésie, romans, articles, chansons et autres), tels *Unless*, *Un jardin dans la nuit*, *Crimes et chatouillements*, *Thérèse pour joie et orchestre*, *Montréal brûle-t-elle?*, *Les avions du dimanche*, *Où irez-vous armés de chiffres?* L'ensemble comprend plus de cent carnets d'écriture, des carnets de notes, des notes sur des projets réalisés ou refusés, une abondante correspondance personnelle et professionnelle, des agendas, des contrats littéraires et d'édition, des documents relatifs à l'attribution de prix et distinctions et à des demandes de bourses, des documents reliés à des événements littéraires et artistiques (festivals, lectures publiques et autres), des documents ayant trait à divers séjours à l'étranger, des dessins et affiches et des coupures de presse.

La romancière et poète Hélène Monette (1960-2015) fait des études en art, histoire de l'art et littérature à l'Université de Montréal et à l'Université Concordia. Elle fait paraître entre 1982 et 2014 une vingtaine d'ouvrages dont deux romans, œuvres pour lesquelles elle reçoit des prix ou distinctions. Cofondatrice du magazine *Ciel variable*, elle publie dans plusieurs revues et collabore à de nombreux événements littéraires et artistiques. Très active dans le milieu culturel, elle se produit sur plusieurs scènes au Québec comme à l'étranger où elle lit ses poèmes et ceux d'autres poètes.

L'acquisition de documents d'archives constitue la première étape du processus de gestion d'un fonds. Les étapes suivantes – traitement, organisation, description, préservation et conservation – mènent vers l'objectif ultime consistant à s'assurer de leur utilisation et de leur diffusion (travaux de recherche et publications, activités pédagogiques, expositions et autres). En tant qu'archiviste, notre pratique se doit d'être flexible et orientée vers les besoins de nos usagers, en qui nous espérons trouver des alliés et des « champions » de la cause des archives. Ce riche patrimoine documentaire, dont les archivistes sont en quelque sorte les gardiens, doit pouvoir être consulté, exploité et mis en valeur. Cet objectif d'accessibilité commande, du moins c'est le cas à l'Université de Sherbrooke, que les fonds soient mis à la disposition des chercheurs et chercheuses le plus rapidement possible; c'est ce que nous avons

fait pour les archives de Louise Dupré et d'Hélène Monette, malgré leur état préliminaire et sommaire de description. La notion de « rencontre entre un utilisateur, ses connaissances, sa culture, son univers d'une part, et les archives, leur matérialité, leur contenu, leur contexte, d'autre part » (Lemay, 2017 : 17) est une composante tout à fait essentielle des archives.

*Julie Fecteau, Archiviste
Secteur Gestion des documents administratifs et archives
Service des bibliothèques et archives, Université de Sherbrooke*

BIBLIOGRAPHIE

ACADÉMIE DES LETTRES DU QUÉBEC, *Louise Dupré*, <http://www.academiedeslettresduquebec.ca/membres/louise-dupre-14> (page consultée le 6 février 2018).

BAILLARGEON, Diane (2006-2007), « Les archives privées des universités québécoises : état de la question et pistes de réflexion », *Archives*, vol. 38, n° 2 : 81-107.

BAILLARGEON, Diane et Denys CHOUINARD (2015), « Une histoire de fierté. La Déclaration québécoise sur les archives », dans L. Gagnon-Arguin et M. Lajeunesse [et al.] (dir.), *Panorama de l'archivistique contemporaine. Évolution de la discipline et de la profession. Mélanges offerts à Carol Couture*, Ste-Foy, PUQ : 77-94.

COUTURE, Carol (1999) [et al.], *Les fonctions de l'archivistique contemporaine*, Ste-Foy, Presses de l'Université du Québec.

ÉDITIONS DU BORÉAL, *Hélène Monette*, <http://www.editionsboreal.qc.ca/catalogue/auteurs/helene-monette-277.html>, (page consultée le 6 février 2018).

FONDS HÉLÈNE MONETTE (P79), Service des bibliothèques et archives, Université de Sherbrooke.

FONDS LOUISE DUPRÉ (P78), Service des bibliothèques et archives, Université de Sherbrooke.

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC, *Loi sur les archives*, chapitre A-21.1, <http://legisquebec.gouv.qc.ca/fr/ShowDoc/cs/A-21.1> (page consultée le 6 février 2018).

LEMAY, Yvon (2017), « L'émotion ou la poétique de l'archive », *Cap-aux-diamants*, n° 131 : 17-20.